



Horaire des auditions

(sujet à modifications)

Commission de l'économie et du travail

Consultations particulières et auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail

Le mardi 1^{er} février 2011 (Salle Louis-Joseph-Papineau)

9 h 30	Remarques préliminaires
10 h 00	Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal
11 h 00	Quebecor
12 h 00	<i>Suspension</i>
13 h 30	Confédération des syndicats nationaux (005M)
14 h 15	Conseil du patronat du Québec (006M)
15 h 00	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et Syndicat canadien de la fonction publique (004M)
15 h 45	Fédération des chambres de commerce du Québec (002M)
16 h 30	Centrale des syndicats du Québec (001M)
17 h 15	Fédération nationale des communications – CSN (003M)
18 h 00	<i>Ajournement</i>

Le mercredi 2 février 2011 (Salle Louis-Joseph-Papineau)

9 h 30	Fédération professionnelle des journalistes du Québec (009M)
10 h 30	M ^c Gilles Trudeau
11 h 15	<i>Suspension</i>

13 h 45 M. Alain Barré (008M)
14 h 30 M. Gregor Murray
15 h 15 Centrale des syndicats démocratiques
16 h 00 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
16 h 45 Remarques finales
17 h 15 *Ajournement*

Québec, 2011-02-01; 14:20

M. Éric Thomassin
Secrétaire de la Commission de l'économie et du travail
Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-Le May
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : cet@assnat.qc.ca